



FICHE METIER DU BTS Collaborateur Juriste Notarial (CJN)

Le diplôme :

En préparant le BTS Collaborateur Juriste Notarial (CJN), vous apprenez à travailler au sein d'un office notarial afin d'assister le notaire dans la gestion d'actes courants et plus complexes et à exercer des activités complémentaires. Cette activité principale peut s'accompagner d'activités complémentaires telles que la négociation d'immeubles ou de fonds de commerce, la gestion locative et le conseil en organisation patrimoniale.

Métiers et entreprises :

Le titulaire du BTS exerce son activité auprès d'un ou plusieurs notaires.

Il peut également engager ou poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat :

- les collectivités territoriales
- la généalogie
- les banques, les assurances et l'immobilier

Objectifs :

Le collaborateur de notaire sera amené à exercer des activités centrées sur : la rédaction d'actes, l'exécution des formalités, la négociation de biens à vendre ou à louer. Il devra aussi être sensibilisé aux évolutions qui touchent sa profession et à l'incidence de l'environnement économique et sociétal sur l'activité notariale.

Qualités requises :

- Capacité d'analyse, de synthèse et d'organisation
- Compréhension de l'environnement professionnel et économique
- Communication écrite et orale, y compris en langue vivante étrangère
- Maîtrise des outils et technologies informatiques spécifiques
- Attention et qualité d'écoute

Formation :

- Eléments fondamentaux du droit
- Environnement de l'activité notariale
- Accompagnement du client selon les règles déontologiques
- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise
- Culture générale et expression
- Anglais



Connectez-vous : www.avenirsup.com



Avenirsup

13, rue Jean Bourgey
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 27 50 22 56



contact@avenirsup.com